



Journée régionale du 22 Mai 2017

Organisation de la journée

↳ **Lieu** : A déterminer

↳ **Horaires** : 9h00 / 17h00

↳ **Déjeuner** : Repas sur place

↳ **Conditions financières de participation**

Tarif général	110 € / personne + 13€ de frais de repas*
Tarif spécifique pour les contributeurs au CREA	
- pour les 2 premiers inscrits	50 € / personne +13€ de frais de repas*
- pour les 3èmes et suivants	30 € / personne +13€ de frais de repas*

↳ **Conditions d'annulation** :

Seule une annulation signifiée au CREA Centre – Val de Loire par écrit avant 5 jours avant la journée entraînera le remboursement des sommes versées, déduction faite de 20 € par participant (frais administratifs et de dossier). Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacement de participants formulées par écrit seront possibles à tout moment.

↳ **Facturation / Attestation** :

Une facture valant convention simplifiée de formation sera adressée après la journée. Chaque participant recevra une attestation de présence.

■ **Dossier suivi par Blandine GAILLARD :**

Renseignements et inscriptions

CREAI Centre – Val de Loire –

35 avenue de Paris - 45000 ORLEANS

Tél. 02 38 74 56 00 / b.gaillard@creai-centre.asso.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Journée régionale du 22 Mai 2017

A retourner au CREA Centre– Val de Loire – B. GAILLARD au
plus tard le 5 mai 2017

Organisme gestionnaire :

Structure :

Adresse complète :

.....

Tél- :

E-mail :

	NOM	PRENOM	FONCTION	MONTANT INSCRIPTION
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

• **MODE DE REGLEMENT :** ATTENTION ! NE SERONT TRAITEES QUE LES INSCRIPTIONS ACCOMPAGNEES DU REGLEMENT OU DE L'AVIS D'ENGAGEMENT ADMINISTRATIF

☐ PAR CHEQUE JOINT A L'ORDRE DU CREA CENTRE – VAL DE LOIRE

☐ PAR VIREMENT (Préciser l'objet) (Compte Crédit Coopératif : FR76 4255 9000 2541 0200 3273 977)

☐ A RECEPTION D'UNE FACTURE

• **DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 5 MAI 2017**

Seules les inscriptions accompagnées du règlement ou de l'avis d'engagement administratif seront traitées.

• **ANNULATION :** Seule une annulation signifiée au CREA Centre par écrit 15 jours avant la date de la journée de formation entraînera le remboursement des sommes versées, déduction faite de 20 € par participant (frais administratifs et de dossier). Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacement de participants formulées par écrit seront possibles à tout moment.

• **FACTURATION / ATTESTATION :** Une facture valant convention simplifiée de formation sera adressée après la journée, accompagnée des attestations de présence.